

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le mercredi 4 avril 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire

Absences :

Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 05.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-174-1804

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 MARS 2018

CE14-175-1804

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-176-1804 3.01 COMPTES À PAYER 2017-2018
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 15 mars 2018 au 29 mars 2018.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- CE14-177-1804 5.01 PROJET N° 2786 – RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE DES AUTOBUS ET DE LA COUR DE RÉCRÉATION DE L'ÉCOLE SAINT-DAVID, VICTORIAVILLE / J-C LIZOTTE INC.
- Madame Manon Aubry propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet no 2786 – Réfection du débarcadère des autobus et de la cour de récréation de l'école Saint-David, Victoriaville soit accepté;
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de J-C Lizotte inc.
- (Document numéro CE14-177-1804).
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- CE14-178-1804 5.02 PROJET N° 2791 – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES, DU GYMNASSE ET DE LA COUR DE L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE, PLESSISVILLE / CONSTRUCTION C.D.G. INC.
- Madame Manon Lambert propose :
- QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet no 2791 – Réfection des salles de toilettes, du gymnase et de la cour de l'école Sainte-Famille à Plessisville soit accepté;
- QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de Construction C.D.G. inc. (Document numéro CE14-178-1804).
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-179-1804 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME JOHANNE MARCOUX
- Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour retraite, de madame Johanne Marcoux, technicienne en informatique, classe principale au Service des ressources informatiques et matérielles. Cette démission est conditionnelle à son

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 21 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-180-1804 6.02 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
Madame Manon Aubry propose que, suite à la démission aux fins de retraite de madame Johanne Marcoux, le poste de technicienne en informatique, classe principale au Service des ressources informatiques et matérielles devenu ainsi vacant soit aboli.

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-181-1804 6.03 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR STÉPHAN BELHUMEUR
Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Stéphan Belhumeur, spécialiste en mécanique d'ajustage au Service des ressources informatiques et matérielles. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 11 octobre 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-182-1804 6.04 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
Monsieur Jean-François Laflèche propose que, suite à la démission aux fins de retraite de monsieur Stéphan Belhumeur, le poste de spécialiste en mécanique d'ajustage au Service des ressources informatiques et matérielles devenu ainsi vacant soit aboli.

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-183-1804 6.05 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME SYLVIE CAMPBELL
Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Sylvie Campbell, technicienne en organisation scolaire au Centre Monseigneur-Côté. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu ADOPTÉ

CE14-184-1804 6.06 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME CHANTAL CÔTÉ
Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Chantal Côté, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Pie-X. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-185-1804 6.07 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME MICHÈLE BEAUDET
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Michèle Beudet, enseignante au primaire (champ 03), à l'école La Sapinière. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-186-1804 6.08 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME KATLYNE LEFEBVRE
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Katlyne Lefebvre, enseignante en français (champ 12), à l'école secondaire Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-187-1804 6.09 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR PAUL PAGÉ
- Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Paul Pagé, enseignant en plomberie-chauffage (spécialité 7, sous-spécialité 7.2), au Centre de la formation professionnelle André-Morissette. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-188-1804 6.10 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME SYLVIE NOLIN
- Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Sylvie Nolin, enseignante au préscolaire (champ 02), à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-189-1804 6.11 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME LUCIE CONSTANT
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Lucie Constant, enseignante en français (spécialité 4), au Centre Monseigneur-Côté. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-190-1804

6.12 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME DIANE DUPÉRÉ

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Diane Dupéré, enseignante au préscolaire (champ 02), à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-191-1804

6.13 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 16-17), MONSIEUR DENIS HENRI

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de magasinier, classe II au Centre de formation professionnelle Vision 20 20, soit attribué à monsieur Denis Henri selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 9 avril 2018

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-192-1804

6.14 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR PIERRE BÉRUBÉ

ATTENDU que monsieur Pierre Bérubé a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que monsieur Pierre Bérubé a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'il soit admissible à la retraite le 1^{er} juillet 2023;

ATTENDU que monsieur Pierre Bérubé effectuera 90 % de sa tâche annuelle, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023;

ATTENDU que monsieur Pierre Bérubé prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2023, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Jacques Daigle :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de monsieur Pierre Bérubé, technicien en électronique au Service des ressources informatiques et matérielles,

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.15 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME NATHALIE NADEAU

CE14-193-1804

ATTENDU que madame Nathalie Nadeau a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Nathalie Nadeau a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1^{er} juillet 2023;

ATTENDU que madame Nathalie Nadeau effectuera 90 % de sa tâche annuelle, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023;

ATTENDU que madame Nathalie Nadeau prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2023, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Sylvie Bilodeau :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de madame Nathalie Nadeau, agente de bureau, classe I au Service des ressources financières, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.16 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME FRANCINE GRÉGOIRE

CE14-194-1804

ATTENDU que madame Francine Grégoire a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Francine Grégoire a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1^{er} juillet 2023;

ATTENDU que madame Francine Grégoire effectuera 90 % de sa tâche annuelle, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023;

ATTENDU que madame Francine Grégoire prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2023, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Manon Lambert :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de madame Francine Grégoire, agente de bureau, classe I au Service des ressources financières, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

6.17 CESSATION PARTIELLE DES ACTIVITÉS À LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS, ÉTÉ 2018

CE14-195-1804

ATTENDU la décision de l'Association de la construction du Québec (ACQ) de fixer la période des vacances sur les chantiers de construction du 22 juillet au 4 août 2018;

ATTENDU que la cessation partielle des activités à la Commission scolaire des Bois-Francs vise, pour la période estivale 2018, l'ensemble du personnel cadre, professionnel et de soutien de la Commission, à l'exclusion du personnel du Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et de la formation professionnelle requis pour préparer l'entrée scolaire des élèves dans les centres et du personnel du Service des ressources informatiques et matérielles requis pour l'exécution des travaux en cours concernant le plan d'immobilisation ainsi que du personnel d'entretien ménager;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Jean-François Laflèche :

Que la période de cessation partielle des activités à la Commission scolaire des Bois-Francs soit fixée du 15 au 28 juillet 2018 et qu'elle vise l'ensemble du personnel cadre, professionnel et de soutien de la Commission, à l'exclusion du personnel du Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et de la formation professionnelle requis pour préparer l'entrée scolaire des élèves dans les centres et du personnel du Service des ressources informatiques et matérielles requis pour l'exécution des travaux en cours concernant le plan d'immobilisation ainsi que du personnel d'entretien ménager.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.18 JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

CE14-196-1804

Madame Sylvie Bilodeau propose que les jours chômés et payés pour tout le personnel de la Commission scolaire des Bois-Francs autre que le personnel enseignant, soient répartis de la façon suivante, pour l'année scolaire 2018-2019 :

2 juillet 2018
3 septembre 2018
8 octobre 2018
24 décembre 2018 au 4 janvier 2019
7 et 8 mars 2019
19 avril 2019
22 avril 2019
20 mai 2019
24 juin 2019

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE14-197-1804

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 27.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général